

Contactez-nous :

mail: admission@arifts.fr

tél: 02 40 75 80 07

Rejoignez-nous !



Restons en contact :



ARIFTS SITE NANTAIS

Cité de la formation Santé Social
10 rue Marion Cahour | 44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 69 94

La formation aux métiers éducatifs & sociaux

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE



AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

AVEC LE
BAC



Acteur clé dans l'accompagnement de l'enfant de 0 à 18 ans, ainsi que de sa famille, l'auxiliaire de puériculture est un professionnel de santé travaillant dans différents milieux au sein d'une équipe pluridisciplinaire. A ce titre, l'Auxiliaire de puériculture peut exercer dans les services de soins, en établissements d'accueil du jeune enfant, dans les structures médico-sociales ou sociales, et à domicile

PUBLIC & POLITIQUES SOCIALES

Spécialisé dans le soutien à la parentalité et l'accompagnement des nouveaux nés aux adolescents qu'ils soient en bonne santé, atteints de maladies chroniques et/ou en situation de handicap, l'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement des enfants.

EMPLOYEURS & LIEUX D'INTERVENTION

Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) : crèche, multi-accueil, LAEP, microcrèche...). Services hospitaliers (pédiatrie, néonatalogie...), maternité. Pouponnière, Institut Médico Educatif. Protection Maternelle et Infantile

Salaire en début de carrière

À partir de **1802€**
brut par mois

Insertion à 6 mois

71% des diplômés
sont employés



+ d'infos sur
la fiche web



Diplôme

Diplôme DEAP
Niveau 4

Durée

Formation en
18 mois
en présentiel

Lieux

Rezé (44)

Répartition

770 heures
théoriques
et
770 heures
de formation
pratique sur terrains
professionnels

Voies d'accès

Apprentissage

Coût*

- Si financement employeur, OPCO, autres : **2156 €/an**
- Sous statut apprenti : les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou l'organisme financeur

*Les tarifs peuvent varier d'une année à l'autre